CSEC



Déclaration Préalable au point N°02 :

Suivi des dispositifs et modes opératoires mis en œuvre par l'entreprise dans le cadre des protocoles sanitaires gouvernementaux, en fonction des circonstances et des consignes des pouvoirs publics.

16 février 2021

La fermeture des boutiques imposée du jour au lendemain, les stop & Go de la part de certains préfets qui dans un 1er temps avaient autorisé l'ouverture de certains centre commerciaux, avant d'être rappelé à l'ordre par le gouvernement, et le manque d'information claire de la part de l'entreprise auprès des conseillers clients et managers concernés, a fortement déstabilisé tous nos collègues.

L'entreprise a finalement organisé une multilatérale avec toutes les organisations syndicales le lundi 8 février. Le but n'était pas ici de négocier les conditions de fermetures ou de continuité d'activité pour les conseillers clients et les managers. Il s'agissait d'une information uniquement descendante pour présenter les décisions prises par l'entreprise.

En date du 8 fevrier, vous comptabilisez environ 126 boutiques fermées soit 34% du parc des Agences Distribution, ce qui impacte 1 521 Conseillers Commerciaux et 245 managers.

Ces fermetures des boutiques affectent environ 37 % du business avec un report des flux à hauteur de 25 % des boutiques fermées vers les boutiques restant ouvertes.

Cette situation impacte directement tous les personnels des boutiques Orange et Générale de Téléphone travaillant dans ces boutiques.

Pour autant, la CFE-CGC Orange a immédiatement transmis à Orange un certain nombre de préconisations et revendications pour s'assurer :

- d'un traitement équitable entre les personnels des boutiques fermées et celles toujours ouvertes
- d'une neutralisation des effets de cette situation sur la rémunération (salaire de base et PVC inclus)
- de la mise en place d'une entraide clairement encadrée chaque fois que c'est possible
- de la mise en place du télétravail pour les collègues des boutiques fermées et éviter leur déplacement sur site ou agences pour des formations, entretiens ou toutes autres activités qui peut être faite à distance

Les réponses apportées par Orange ne sont pas à la hauteur des enjeux et des défis de cette crise.

Malgré nos demandes réitérées d'un dialogue sociale de co construction, qui nous semble essentiel dans le contexte actuel, nous sommes toujours dans un mode de fonctionnement vertical, "top down" avec les ordres et décisions qui arrivent sans la moindre concertation et encore moins négociations, pour une application immédiate sur le terrain. Nous le déplorons et le dénonçons. Avec force.

De plus, l'entreprise s'enferre dans un dogmatisme contre-productif sur pas mal de sujet et tout particulièrement sur le refus de permettre le télétravail aux salariés dont les boutiques sont fermées !

Jusqu'ici le groupe Orange avait été exemplaire concernant le maintien de la rémunération et compensation de part variable pendant la fermeture des magasins lors du premier confinement d'où le renouvellement de nos propositions lors de la multilatérale du 8 février 2021.

La CFE-CGC vous interpelle plus fortement cette fois encore concernant le maintien de la PVC et ne comprend pas les nouvelles directives que vous avez pu prendre, qui vont à l'opposé des positions prises par notre président Stéphane Richard. Nous en voulons pour preuve la teneur du message qu'il avait délivré à tous les salariés d'Orange SA le 6 avril 2020 **Message général à l'attention des salariés d'Orange SA**

De: ZZZ Stéphane Richard <noreply.msurvey@orange.com>

Date: 06/04/2020 09:00 (GMT+01:00)

Dont celui-ci disait :

« J'ai fixé deux principes simples sur lesquels je n'ai pas voulu transiger. Nous sommes forts d'un modèle social que j'ai toujours cherché à préserver et que je n'entends pas remettre en cause malgré la crise.

- Premièrement, Orange maintiendra la rémunération de ses salariés car je ne veux pas que cette crise affecte votre pouvoir d'achat et entame votre motivation. Ce principe de maintien de la rémunération s'applique à tous, y compris à ceux qui bénéficient d'une part variable commerciale, liée aux résultats du mois et qui seraient autrement les plus pénalisés.
- Deuxièmement, contrairement à beaucoup de grandes entreprises et à certains de nos compétiteurs sur le marché français, Orange SA et les filiales que nous détenons à 100% n'auront pas recours au dispositif d'activité partielle, plus connu sous le nom de chômage partiel ou technique. Nous n'utiliserons pas non plus les autres mécanismes de soutien public. Je considère en effet que la solidarité nationale doit bénéficier avant tout aux entreprises les plus en difficulté »

Sauf erreur de notre part, à ce jour Stéphane Richard n'est pas revenu sur ses principes et tout particulièrement sur le modèle social qu'il cherche à préserver et qu'il n'entend pas remettre en cause malgré la crise.

De plus nous faisons le constat qu'à peine les notes d'informations nationales et FAQ diffusés, les décisions de l'entreprise sont déjà dévoyées dans leur mise en œuvre sur le terrain :

- Des salariés sont envoyés en boutique pour suivre des formations qui se tiennent... par téléphone,
- Pour réaliser des El qui pourraient être réalisé en viso après tout ne sommes-nous pas « digital et humain »,
- Charge au responsable de « réserver » un agent de sécurité pour se faire.
- avec des présences sur site planifiées sur des 1/2 journées, ce qui permet de ne pas faire bénéficier de facto les salariés du bénéfice des Titres restaurants.

Là où lors du dernier CSEC nous entendions qu'il ne serait pas demandé de récupération des heures non travaillées du fait du couvre-feu Nous apprenons que pour certaines boutiques la récupération de ces heures sont bel et bien demandées

Bienvenue en absurdie

La CFE-CGC demande à la direction grand public d'appliquer les principes du modèle social prônés par notre président Stéphane Richard sur le même mécanisme du premier confinement à l'ensemble des salariés impactés. La promesse employeur Orange : « employeur digital et humain » concerne également les salariés de l'Agence Distribution.

Pas de performance économique sans performance sociale : cela doit être plus qu'un slogan mais devenir une réalité concrète pour tous les personnels du groupe.







